



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation dégradée dans les SDIS : le Gouvernement doit agir !

Question écrite n° 15492

## Texte de la question

M. Abdelkader Lahmar alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation préoccupante des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, les sapeurs-pompiers professionnels exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus dégradées : effectifs insuffisants, manque d'anticipation, financements sous tension, organisation à bout de souffle. Ces difficultés ne sont plus théoriques, elles sont vécues quotidiennement sur le terrain par les agents. Ces dysfonctionnements ne concernent pas seulement les personnels ; ils affectent directement les citoyennes et les citoyens, qui sont en droit d'attendre un haut niveau de secours, rapide, fiable et digne d'un pays comme la France, puissance économique et institutionnelle majeure. Lorsque les délais s'allongent, lorsque la fatigue s'installe, lorsque les moyens manquent, ce sont les victimes qui en subissent les conséquences. La pression exercée sur les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires atteint désormais ses limites. C'est au prix de leur santé et de leur sécurité que les personnels subissent des choix budgétaires et organisationnels qui ne sont plus soutenables. Les personnels administratifs et techniques, indispensables au fonctionnement des SDIS, évoluent quant à eux dans des services fragilisés, sans réelle reconnaissance, alors même que la complexité administrative ne cesse de croître. Dans ce contexte, morceler les réformes issues du Beauvau de la sécurité civile est absurde. Pourquoi proposer un cadre de discussion collective avec l'ensemble des acteurs pour ensuite ne pas tenir compte de ses conclusions ? Les constats sont posés depuis longtemps, les solutions existent, les propositions sont sur la table ; portées depuis de nombreuses années par les syndicats représentatifs des personnels des SDIS. Ce qui fait défaut aujourd'hui, c'est une volonté politique claire, lisible et à la hauteur des enjeux. Il est donc urgent de proposer un texte global de modernisation de la sécurité civile, plus de vingt ans après la loi de 2004. Les moyens humains, matériels et financiers dédiés au service public de secours ne peuvent continuer à être une variable d'ajustement dans les budgets austéritaires du Gouvernement. Le financement doit être garanti, dans un cadre pérenne, pour permettre aux sapeurs-pompiers de faire face aux grands défis qui viennent, notamment dans le contexte de la crise climatique. Ainsi, il lui demande quelles initiatives le Gouvernement compte prendre en ce sens dans les semaines et mois à venir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Abdelkader Lahmar](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15492

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2026